NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
GÉNÉRALE

E/ESCAP/SREC(14)/1
13 septembre 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Groupe directeur du Comité de la coopération économique régionale

Quatorzième session
2-4 décembre 2002
Bangkok

COMMERCE INTERNATIONAL ET INVESTISSEMENTS EN ASIE DU SUD ET EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN: PROBLÈMES ET POLITIQUES AUX ÉCHELONS NATIONAL ET SOUS-RÉGIONAL

(Point 4 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Il est largement admis que le commerce et les investissements sont deux activités inextricablement liées qui se renforcent mutuellement. Comme, aujourd'hui, l'investissement étranger direct est tourné vers le commerce extérieur et que la majeure partie du commerce international est générée par les opérations d'investissement des sociétés transnationales, aucun débat sur le commerce international n'est complet s'il laisse de côté le rôle des investissements. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a reconnu ces rapports réciproques et constitué un groupe de travail spécial pour analyser précisément les liens entre les deux phénomènes. Le Programme de Doha pour le développement, lancé par la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Doha du 9 au 14 novembre 2001, a, pour la première fois, inclus expressément les investissements parmi les questions émergentes ouvertes à la négociation dans le cadre des échanges commerciaux multilatéraux.

Il est largement admis aussi que la libéralisation des échanges commerciaux et, donc, la libéralisation des investissements, augmentent directement le commerce extérieur et les investissements dans tout pays, même si la libéralisation s'opère de manière unilatérale. Il demeure néanmoins que le meilleur mode de libéralisation est celui du système commercial multilatéral, particulièrement l'application des accords issus des négociations d'Uruguay et celle du Programme de Doha pour le développement, lancé récemment, tandis que les arrangements commerciaux régionaux doivent être conçus comme des maillons du système et non pas comme des verrous. Le Programme devra notamment rechercher les moyens de remédier à la persistance du protectionnisme sur les marchés des pays développés à l'égard des produits et des services pour lesquels les pays en développement possèdent un avantage comparatif.

Dans le cas de l'Asie du Sud-Est, il s'impose de constater que la plupart des économies de la sous-région, y compris la République islamique d'Iran, figurent toujours parmi les marchés les plus protégés au monde. Leur libéralisation avance aujourd'hui très lentement, entravée par la défense des situations établies et les tensions et les conflits politiques, aux niveaux sous-régional et national. Le présent document cherche à dégager un certain nombre de questions qui se posent et de choix qui se présentent à ces pays pour qu'ils puissent tirer pleinement avantage de la mondialisation, du système commercial multilatéral, particulièrement du Programme de développement de Doha, et de la libéralisation en général.

TABLE DES MATIÈRES

Page

Introduction 1

I. COMMERCE, INVESTISSEMENTS ET LIENS AVEC LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE 1

II. POLITIQUES ET COURANTS D'ÉCHANGES COMMERCIAUX ET D'INVESTISSEMENTS EN ASIE DU SUD ET EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN 4

A. Afghanistan et République islamique d'Iran 4

B. Bangladesh 5

C. Bhoutan et Népal 6

D. Inde 7

E. Pakistan 8

F. Maldives et Sri Lanka 9

III. PROBLÈMES DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS EN ASIE DU SUD ET EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN 11

A. Le système commercial multilatéral 11

B. Problèmes à l'échelon sous-régional 14

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 15

A. Commerce 15

B. Investissements 17

Introduction

1. Il est largement admis que les échanges commerciaux et les investissements sont inextricablement liés et se renforcent mutuellement, étant ensemble le principal moteur de la croissance et du développement économiques, dans les pays développés comme dans les pays en développement. Il est constant que les pays dont l'économie est généralement plus ouverte tendent à se développer plus vite et obtiennent de plus hauts niveaux de croissance et de prospérité économiques. Les rapports entre les échanges commerciaux et les investissements ont été examinés en détail par le Groupe directeur du Comité de la coopération économique régionale réuni à Hanoï du 20 au 22 novembre 2001 pour sa treizième session et ils sont aussi étudiés de près à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par un groupe de travail spécial constitué à cette fin.

2. L'importance des échanges commerciaux et des investissements est reconnue universellement mais, en pratique, d'énormes obstacles à la circulation efficace des biens et services échangés et de l'investissement étranger direct continuent de freiner la croissance économique de plusieurs pays de la région de l'Asie et du Pacifique. D'autre part, il est un fait aussi que les pays et les sous-régions qui ont maintenu une économie et un régime du commerce extérieur et des investissements relativement ouverts, notamment certains pays d'Asie du Sud-Est et d'Asie de l'Est, ont obtenu des niveaux de revenu et des niveaux de vie bien supérieurs à ceux des autres pays de la région, notamment des pays les moins avancés (PMA) et des pays d'Asie du Sud.

3. Le présent document cherche à faire mieux comprendre les rapports entre le commerce et les investissements (extérieurs ou internationaux) et la croissance économique, pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres et pourquoi les économies d'Asie du Sud, notamment l'Afghanistan et la République islamique d'Iran, sont à la traîne de leurs voisins d'Asie du Sud-Est. Il propose donc une brève analyse des politiques et des tendances du commerce extérieur et des investissements dans les pays concernés et esquisse des recommandations pratiques pour promouvoir les échanges commerciaux et les investissements aux échelons national et sous-régional.

I. COMMERCE, INVESTISSEMENTS ET LIENS AVEC LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

4. La pratique du commerce est aussi ancienne que les sociétés humaines. La monétarisation des échanges a provoqué l'apparition de flux financiers qui expriment la valeur des biens et des services échangés, d'abord dans des territoires et des pays géographiquement circonscrits, puis par-delà les frontières et, enfin, à l'échelle du monde entier. À mesure que les courants d'échanges commerciaux ont augmenté, les revenus et le niveau de bien-être se sont élevés commensurément à travers le monde. David Ricardo fut l'un des premiers économistes à mettre en évidence les avantages du commerce international fondé sur la possession et l'exploitation d'avantages comparatifs dans la production de tel ou tel bien, qui justifient la spécialisation. Dans la réalité, le commerce existe parce qu'aucun pays, grand ou petit, n'a la possibilité de produire ou de procurer tous les biens et services dont la société a besoin de la manière la plus efficace.

5. E.F. Heckscher et B. Ohlin ont affiné plus tard la théorie de Ricardo en relevant que la présence des avantages relatifs ou comparatifs des différents pays quant à l'existence et à l'utilisation d'un facteur de production déterminé (la main-d'œuvre, la terre ou le capital) leur permet de produire plus efficacement et donc d'exporter concurrentiellement les produits qui ont été fabriqués en utilisant ce facteur de production déterminé (par exemple, la main-d'œuvre) relativement davantage que les autres facteurs de production (par exemple, le capital). Suivant cette logique, les pays en développement ont été orientés vers une spécialisation de leur secteur manufacturier et exportateur dans les produits à forte intensité main-d'œuvre, attendu qu'ils possèdent une relative abondance de ce facteur, tandis que les pays développés, bien qu'ils possèdent eux aussi une main-d'œuvre considérable, gardaient toujours un avantage comparatif dans le capital et devaient donc se concentrer sur la fabrication et l'exportation des produits à forte intensité de capital.

6. La mondialisation en cours depuis vingt ans a transformé le modèle de référence, remplacé par la notion d'avantages compétitifs que les pays peuvent créer, les échanges commerciaux se fondant de plus en plus sur une fragmentation du marché et la force d'appel des marques provoquant une spécialisation renforcée à l'échelle des pays et générant des échanges intra-entreprise à l'échelle mondiale, tous phénomènes qui, à leur tour, imposent une libéralisation accélérée des échanges commerciaux et des investissements.

7. Avant qu'un produit ou un service puisse être échangé, il faut qu'il soit produit. La production suppose à son tour qu'une capacité de production ait été établie et l'établissement d'une capacité de production nécessite des investissements dans les facteurs de production. Il y a donc bien un lien direct entre les échanges commerciaux et les investissements. Les investissements dans la capacité de production sont à l'origine de la production et donc des échanges commerciaux, tandis que le commerce procure les recettes qui peuvent être investies. Commerce et investissements se combinent donc pour alimenter le moteur de la croissance. La multiplication des réseaux de production créés par les sociétés transnationales tout autour du monde suivant les avantages comparatifs et compétitifs des pays a rapidement gonflé les courants d'échanges intra-entreprise qui représentent aujourd'hui la majeure partie du commerce mondial. De nos jours, le commerce international ne serait pas imaginable sans l'investissement étranger direct et la majeure partie de l'investissement étranger direct est soit tournée vers le commerce (d'exportation) soit, à tout le moins, fondée sur les échanges commerciaux car les sociétés transnationales ne font pas qu'exporter mais ont aussi besoin d'importation dans tous les cas de figure. Il s'ensuit que les pays désireux d'attirer l'investissement étranger direct doivent aussi avoir un régime libéral du commerce extérieur, tandis que la croissance des exportations sera stimulée par un régime libéral des investissements, compte tenu du rôle considérable joué par les sociétés transnationales dans les exportations et le commerce mondiaux.

8. John Maynard Keynes a mis en évidence le rapport direct qui existe entre le commerce extérieur, les investissements et la croissance du revenu national par l'effet multiplicateur, démontrant

que la croissance du commerce extérieur et des investissements provoque une augmentation plus que proportionnelle du revenu national et donc du bien-être. Le modèle de croissance économique bien connu de Harrod et Domar illustre le rapport direct entre les investissements et la croissance du revenu national. Plus récemment, les liens entre la libéralisation du commerce extérieur et la croissance du revenu par habitant ont été démontrés par les effets de la diffusion du savoir provoquée par l'expansion des échanges commerciaux[1].

9. Selon ces théories, donc, si tous les pays se consacrent à la production et à l'exportation des biens et services pour lesquels ils possèdent un avantage comparatif ou compétitif et qu'il n'existe pas d'obstacle à la libre circulation de ces biens des services (et des flux financiers générés par les opérations commerciales), le revenu, et donc le bien-être, nationaux et mondiaux atteindront leur niveau optimal.

10. En pratique, bien entendu, l'intérêt national et les situations établies, ajoutés aux préoccupations de sécurité, poussent les pays à élever des obstacles au commerce. Les préoccupations de santé publique, les préoccupations financières (les prélèvements douaniers sont une source de recettes parfois importantes pour les finances publiques), puis les préoccupations économiques (causées par les pratiques de concurrence déloyale comme le dumping et par les soucis de répartition du revenu) sont également à l'origine d'obstacles supplémentaires au commerce. Malgré ces préoccupations, l'aggravation des pertes de bien-être national et mondial entraînées par le protectionnisme injustifié, la crise économique et la mondialisation ont contraint le monde à s'engager sur la voie d'une libéralisation multilatérale accélérée du commerce au cours des cinquante dernières années, initialement par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et aujourd'hui à travers l'OMC, tandis que sont apparus une série d'arrangements commerciaux régionaux ou préférentiels, notamment la Zone de libre-échange de l'ASEAN et l'Accord de Bangkok en Asie et dans le Pacifique.

11. La plupart de ces arrangements commerciaux régionaux ont été déclarés au GATT/OMC, conformément à l'article XXIV du GATT et à la clause d'habilitation. Bien qu'ils aient été présentés comme des «marches» vers le multilatéralisme, ils pourraient bien constituer en fait des obstacles à la réalisation de cet objectif et créer un fouillis d'arrangements (le «bol de spaghettis» dont parle Bhagwati) nuisible au système commercial multilatéral[2]. Dans ces conditions, les arrangements commerciaux régionaux ne sont avantageux que si leurs effets de création d'échanges commerciaux (et leurs conséquences positives pour le bien-être) l'emportent sur leurs effets de détournement des échanges commerciaux (et leurs conséquences négatives pour le bien-être) et ne nuisent pas au système commercial multilatéral.

---

[1] D. Ben-David et M.B. Loewy, *Free Trade and Long-run Growth*, Centre for Economic Policy Research, Discussion Paper, No. 1183, 1995.

[2] Jagdish Bhagwati et Arvind Panagariya, sous la direction de, *The Economics of Preferential Trade Agreements* (AEI Press, 1996).

12. Tout comme le commerce, les régimes des investissements ont été libéralisés dans le monde entier et de nombreux traités bilatéraux sur les investissements ont été conclu entre les pays, bien que les tentatives de multilatéraliser la libéralisation des investissements aient échoué jusqu'à présent. Néanmoins, l'OMC a créé un groupe de travail spécial chargé d'étudier les rapports entre les échanges commerciaux et les investissements et le Programme de Doha pour le développement mentionne les investissements parmi les questions émergentes à examiner au cours du cycle actuel de négociations commerciales multilatérales (sous réserve d'un consensus parmi les membres de l'OMC). En pratique, des engagements portant sur les investissements ont déjà été pris à l'occasion des négociations d'Uruguay sous la forme de différentes clauses de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (APDIC), de l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC) et de l'Accord général sur le commerce des services.

13. La sous-région de l'Asie du Sud a été relativement lente, surtout par comparaison avec l'Asie de l'Est et du Sud-Est, à libéraliser le commerce et les investissements et donc relativement lente aussi à générer du revenu et du bien-être. La section ci-après analyse plus en détail les tendances des politiques et des courants d'échanges commerciaux et d'investissements dans les différents pays d'Asie du Sud.

II. POLITIQUES ET COURANTS D'ÉCHANGES COMMERCIAUX ET D'INVESTISSEMENTS EN ASIE DU SUD ET EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

A. Afghanistan et République islamique d'Iran

14. L'Afghanistan et la République islamique d'Iran qui, à strictement parler, n'appartiennent pas à la région géographique de l'Asie du Sud, sont des liens essentiels entre le sous-continent et l'Asie centrale et l'Asie occidentale, voire avec l'Europe. Ces pays ont des structures économiques qui sont, potentiellement au moins, complémentaires de celles des pays d'Asie du Sud.

15. Les principales exportations de l'Afghanistan, c'est-à-dire les fruits, les noix et les tapis, ont pâti considérablement de l'isolement politique et géographique du pays et de dizaines d'années de tension et d'affrontements civils, bien que le changement de régime annonce un avenir légèrement plus prometteur pour les échanges commerciaux et les investissements. La mise en valeur des ressources gazières, autrefois source de recettes d'exportation, est une possibilité mais les investissements dans ce secteur font aujourd'hui défaut. Le pays a devant lui la tâche formidable de reconstruire l'économie et l'infrastructure nationales et il est largement tributaire de l'aide étrangère.

16. Le pétrole est le principal produit d'exportation de la République islamique d'Iran puisqu'il représente plus de 80% du total des recettes d'exportation du pays. C'est aussi le principal secteur qui attire l'investissement étranger direct. La construction récente d'oléoducs a augmenté la capacité d'exportation du pays. Les réserves de gaz naturel sont aussi substantielles mais ne sont pas encore

exploitées pleinement. Le pays a réussi à se doter d'une industrie pétrochimique de valeur ajoutée et les produits de la chimie du pétrole remplacent aujourd'hui les tapis comme principal produit d'exportation, après le pétrole. Par ailleurs, les secteurs autres que ceux du gaz et du pétrole souffrent des contrôles des exportations imposés par les autorités pour réserver les devises à l'exécution des obligations de la dette. La République islamique d'Iran, soumise aux sanctions des États-Unis d'Amérique, a diversifié son commerce en l'ouvrant aux pays d'Asie mais l'Union européenne reste de la principale destination de ses exportations. Les réformes économiques récentes comprennent l'unification du taux de change et l'adoption d'une nouvelle loi sur l'investissement étranger direct, tandis que la privatisation avance lentement. Les importations ont été libéralisées aussi mais les droits de douane sur de nombreux articles restent élevés.

17. Quatre zones franches, dont trois sont des ports, fonctionnent en République islamique d'Iran dans l'intention de promouvoir l'investissement étranger direct. Comme elles n'ont cependant pas réussi à attirer d'importantes entrées d'investissement étranger direct et sont en concurrence avec des zones similaires dans d'autres pays de la région, les autorités étudient leur restructuration. Au début de 2002, une loi sur les mesures pour attirer et protéger l'investissement étranger a été adoptée en remplacement du code des investissements de 1993. Cette loi garantit notamment la liberté de rapatrier les bénéfices et l'indemnisation au taux du marché en cas de nationalisation; elle permet aussi l'arbitrage international, sous réserve de l'existence de traités bilatéraux sur les investissements.

B. Bangladesh

18. Le Bangladesh, qui figure parmi les pays les moins avancés, a entrepris la libéralisation de son commerce extérieur au début des années 90, notamment en réduisant les droits d'importation et en éliminant les restrictions quantitatives. Les tarifs douaniers de la nation la plus favorisée utilisés comme référence ont baissé de plus de moitié, passant d'une moyenne de 58% en 1992-1993 à 22% en 1999-2000. Les prélèvements douaniers représentent un tiers des recettes fiscales du Bangladesh et demeurent élevés par rapport aux normes internationales[3]. Récemment, pour tenter de remédier à des problèmes comme le manque de réserves de devises, le commerce extérieur illégal et le protectionnisme de l'industrie nationale, les droits sur certains articles d'importation ont été augmentés et d'autres importations ont été purement et simplement interdites[4].

19. Les vêtements de confection sont le premier produit d'exportation du Bangladesh. Ils représentent environ 70% du total des recettes d'exportation. Le secteur a subi une baisse brutale de la demande et un renforcement de la concurrence d'autres pays à la suite de plusieurs événements : l'adoption, en 2000, de la loi des États-Unis sur le commerce et le développement, qui exclut le

[3] OMC, *Trade Policy Review, Bangladesh,* mai 2000.

[4] Economist Intelligence Unit, *Bangladesh Country Report*, janvier 2002.

Bangladesh, la cessation du traitement préférentiel des exportations de vêtements de confection aux États-Unis et l'élargissement des privilèges commerciaux aux autres pays en développement, enfin les règles d'origine révisées de l'Union européenne. De plus, le Bangladesh, membre fondateur de l'OMC, se heurtera à une concurrence plus vive due à l'élimination de l'Arrangement multifibres à l'échéance de 2004. Le secteur du vêtement de confection est largement tributaire d'un contenu importé et ne présente pas la qualité nécessaire pour soutenir efficacement la concurrence sur le marché international. La dévaluation récente de la monnaie, le taka, n'a guère réussi à relancer le secteur exportateur mais a alourdi le coût des importations.

20. Les autres secteurs exportateurs importants comprennent le poisson et les crevettes, soumis à des inspections sanitaires rigoureuses dans les pays développés, et le jute et les produits en jute dont la production souffre d'inefficacité et d'un manque de demande suffisante, au point que plusieurs usines de jute ont dû fermer leurs portes. Les articles d'exportation potentiellement lucratifs sont le gaz naturel et les produits de la chimie du gaz, notamment les engrais, bien que l'exportation du gaz, poussée par les investisseurs étrangers, soit loin de faire l'unanimité étant donné les besoins énergétiques du pays lui-même.

21. Le régime de l'investissement étranger direct au Bangladesh a été assoupli et le Conseil des investissements a adopté un rôle de facilitation plutôt que de régulation. L'essentiel de l'investissement étranger direct se situe dans le secteur du vêtement de confection et dans le secteur naissant de l'électronique, concentrés dans les zones de transformation pour l'exportation, plus le secteur gazier. Les entreprises implantées dans ces zones peuvent importer des capitaux et des matières premières hors droits de douane, conserver les recettes de devises, employer des salariés expatriés et des travailleurs non syndiqués et bénéficient d'une exonération d'impôt de dix ans et d'un traitement préférentiel pour l'établissement des raccords aux voies et réseaux divers. Malgré tout, les entrées d'investissement étranger direct restent modestes d'après les normes internationales. Les principaux obstacles à l'investissement étranger direct comprennent les pénuries d'électricité, l'agitation sociale et les grèves des travailleurs, l'excès de bureaucratie et la fréquence des catastrophes naturelles.

C. Bhoutan et Népal

22. Les deux royaumes himalayens du Bhoutan et du Népal sont, l'un et l'autre, de petits pays enclavés qui figurent parmi les pays les moins avancés. Tous deux dépendent de l'Inde pour leur commerce extérieur et pour le transit. Au Bhoutan, le secteur agricole domine l'économie mais la production d'électricité prend une part grandissante dans le PIB et, potentiellement, dans les exportations. L'Inde est la destination de plus de 90% des exportations du pays. La construction de nouveaux ouvrages de production d'électricité nécessitera de fortes importations de biens d'équipement. Le Bhoutan est aux premiers stades de la procédure d'accession à l'OMC.

23. Les principaux articles d'exportation du Népal comprennent les vêtements de confection (près d'un tiers du total des exportations) et les tapis de laine. Ces deux secteurs rencontrent des difficultés causées par la saturation du marché et la concurrence d'autres pays. Le commerce avec l'Inde a augmenté depuis la conclusion d'un traité de commerce préférentiel entre les deux pays en 1996. Après huit cycles de négociations, ce traité a été renouvelé récemment pour cinq ans, malgré les frictions fréquentes entre les deux pays au sujet des échanges commerciaux et du transit des marchandises.

24. Le Népal a besoin de développer ses exportations car le marché intérieur est trop petit pour supporter un secteur industriel diversifié. Cependant, la concurrence de l'Inde, l'enclavement géographique et le manque d'infrastructure sans autant d'obstacles majeurs à l'apparition d'un secteur exportateur viable, malgré les profondes réformes du début des années 90, notamment la convertibilité de la monnaie népalaise en compte courant, l'élimination des conditions de licence ou de contingentement pour les opérations de commerce international et la libéralisation du régime des investissements.

25. Les récents problèmes de sécurité compliquent la situation et nuisent à l'entrée de l'investissement étranger direct au Népal. L'exploitation du potentiel hydroélectrique pourrait ouvrir des perspectives mais l'investissement étranger direct dans ce secteur est resté limité jusqu'à présent à cause des difficultés politiques, économiques et techniques qui caractérisent la mise en valeur de cette forme d'énergie. Au début de 2002, les autorités ont augmenté les droits de douane, les redevances et les taxes à l'exportation. Le Népal a engagé la procédure d'accession à l'OMC mais les progrès sont lents.

D. Inde

26. L'Inde suit traditionnellement une politique de remplacement des importations par la production d'un secteur économique largement constitué d'entreprises publiques. Les tarifs douaniers et les autres taxes à l'importation restent élevés suivant les normes internationales, malgré un récent abaissement du tarif douanier maximum, passé de 35% à 30%. Les restrictions quantitatives des importations et des exportations ont été éliminées progressivement et les droits sur les pierres précieuses ont été totalement abolis. En avril 2002, une classification commune des produits de base a été introduite.

27. Les exportations ont augmenté en moyenne de 13% par an au cours des années 90. Des zones économiques spéciales, notamment des zones d'agro-exportation, ont été créées dans plusieurs régions pour stimuler la croissance des exportations. Les textiles sont le principal article d'exportation. Ils génèrent près d'un tiers du total des recettes d'exportation. Toutefois, les exportations de produits des technologies de l'information, principalement de logiciels, sont en expansion rapide et représentent environ 15% du total des exportations. Le secteur industriel de la petite entreprise est à l'origine de 35% du total des exportations. Il comprend cependant un grand nombre d'entreprises qui fonctionnent à perte.

28. Le secteur exportateur de l'Inde est aujourd'hui menacé par la baisse de la demande sur les marchés du principal partenaire commercial du pays, les États-Unis, par le manque de qualité de ses produits, par l'insuffisance de l'infrastructure qui fait obstacle à l'acheminement efficace des produits et par le renforcement de la concurrence des autres pays dans les secteurs d'exportation traditionnels de l'Inde, notamment le secteur des technologies de l'information. La dépréciation du taux de change de la monnaie indienne n'a pas suffi pour redresser la compétitivité du pays. Récemment, l'OMC s'est prononcée contre les nouveaux contrôles imposés aux importations dans le secteur automobile.

29. L'Inde a fait des progrès considérables dans la libéralisation de l'investissement étranger direct et les formalités administratives ont été réduites. L'investissement étranger direct est élevé dans différents secteurs, notamment celui des véhicules, principalement sous la forme de coentreprises. Dernièrement, le secteur des finances et de l'assurance, le secteur des télécommunications et ceux de l'immobilier et de la presse écrite ainsi qu'un certain nombre d'autres secteurs industriels ont été ouverts aux investisseurs étrangers. Le pays souhaitant améliorer l'infrastructure, les propositions d'investissement étranger dans les domaines suivants, comportant jusqu'à 100% de capitaux étrangers, sont approuvées automatiquement : construction de routes et de ponts et projets de production, de transport et de distribution de l'électricité, avec un plafond de 300 millions de dollars des États-Unis, et construction de ports. Cependant, tout comme l'investissement privé intérieur, l'investissement étranger direct subit les contraintes qui résultent du manque d'infrastructure et des coûts de transport élevés, de l'incertitude et de l'insuffisance de la fourniture d'électricité, de la législation du travail rigide et du pouvoir des syndicats de travailleurs, de l'inflation rapide et de l'excès de bureaucratie.

E. Pakistan

30. Les résultats économiques du Pakistan et le comportement de ses exportations accusent le contrecoup des déséquilibres macro-économiques (la balance commerciale a été déficitaire chaque année depuis le début des années 70) et de la domination du marché par un article particulier : les tissus et les fils de coton qui, avec les vêtements de confection, la lingerie et le riz, représentent plus de 60% de toutes les exportations, alors que le pays n'a guère d'industrie de valeur ajoutée dans ce secteur et que la culture du coton est exposée aux caprices du climat et aux ravages des parasites. Le secteur industriel a gagné en importance et les produits manufacturés ont représenté plus de 70% de toutes les exportations de l'exercice fiscal 2000/01. Les États-Unis restent le principal marché d'exportation du pays.

31. Des réformes ont eu lieu dans les années 90, notamment la privatisation, l'élimination des licences d'importation, la libéralisation du contrôle des changes, l'augmentation de la transparence des régimes du commerce extérieur et des investissements, l'ouverture de l'accès au crédit et l'introduction d'un traitement plus égal de l'investissement étranger direct. Le tarif moyen appliqué a été réduit,

passant de 56% en 1993/94 à 20,4% en 2000/01, et la structure tarifaire a été simplifiée. Environ un tiers de tous les tarifs est lié mais le taux lié moyen est de loin supérieur au taux appliqué moyen[5]. Des subventions aux exportations existent sous des formes diverses. De manière générale, les réformes piétinaient jusqu'il y a peu et la base de production et d'exportation du Pakistan reste étroite, sans guère de valeur ajoutée. La relance des exportations dépend des concessions commerciales et d'une augmentation des attributions de contingents pour les exportations de produits textiles vers les États-Unis et l'Europe mais, en tant que membre de l'OMC, le Pakistan rencontrera une compétition plus vive dans ce secteur après l'élimination de l'Arrangement multifibres en 2004. Le commerce avec l'Inde continuera de souffrir des tensions politiques entre les deux nations, tandis que les exportations vers l'Afghanistan bénéficieront du processus de reconstruction dans ce pays.

32. L'investissement étranger direct au Pakistan rencontre de sérieux obstacles pour des raisons de sécurité, de maintien de l'ordre public, d'instabilité et d'incertitudes politiques et économiques, parmi lesquelles les tensions avec l'Inde, et à cause des désaccords entre les pouvoirs publics et le secteur privé dans le secteur énergétique, bien que le rôle du Pakistan dans la campagne antiterroriste menée par les États-Unis en Afghanistan voisin et les tentatives de raviver la privatisation aient récemment ranimé l'intérêt de l'étranger, en particulier dans les secteurs pétrolier et gazier et dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications.

F. Maldives et Sri Lanka

33. Les Maldives et Sri Lanka sont les deux seules économies insulaires de la sous-région. Alors que les Maldives sont un archipel formé de nombreuses petites îles, Sri Lanka a une masse terrestre suffisante pour supporter un secteur manufacturier diversifié.

34. Aux Maldives, les autorités ont lancé un programme de réformes économiques en 1989, comprenant la levée du contingentement des importations et l'ouverture de certaines exportations au secteur privé. Elles ont ensuite libéralisé la législation pour permettre davantage d'investissement étranger direct. Étant donné la petite taille du marché intérieur, le pays a besoin d'exporter mais les exportations sont limitées par les problèmes de transport. La plupart des recettes de devises proviennent du tourisme. Les produits de la pêche sont les principales exportations, suivis par les vêtements de confection. Les droits à l'importation sont une importante source de recettes pour l'État. Le pays poursuit la libéralisation de son régime commercial suivant ses engagements dans le cadre de l'OMC.

35. À Sri Lanka, les textiles et les vêtements de confection sont le principal article d'exportation. Ils génèrent plus de 50% de la valeur totale des exportations. Le thé vient ensuite par ordre

[5] OMC, *Trade Policy Review, Pakistan,* janvier 2002.

d'importance. Sri Lanka et le premier exportateur mondial de thé et la production de thé a bénéficié de la privatisation en 1995. Les États-Unis sont la première destination d'exportation. Ils ont absorbé 40% du total des exportations en 2000. La taxe à la valeur ajoutée introduite en 1998 n'a pas suffi pour compenser les exonérations et les réductions des droits à l'importation et la poursuite de la libéralisation du commerce extérieur conformément aux engagements pris par Sri Lanka à l'OMC risque de réduire encore les recettes publiques. Des projets prévoient le remplacement de la taxe sur les biens et services par une taxe à la valeur ajoutée unifiée.

36. Sri Lanka a l'environnement du commerce extérieur le plus libéral en Asie du Sud. En 2000, le régime tarifaire a été rationalisé davantage encore : il est passé de trois à deux bandes et le tarif maximum a été abaissé de 30% à 25%.

37. Le secteur privé est solide à Sri Lanka et 75% de sa production alimentent les exportations de produits industriels, ce qui le rend vulnérable à l'évolution de l'économie mondiale. Les industries exportatrices, particulièrement celles qui sont implantées dans les zones de transformation pour l'exportation, bénéficient de tout un ensemble d'incitations comme des taux d'imposition plus bas et des exonérations fiscales temporaires et la faculté d'importer des matières premières et des biens d'équipement en franchise de droits. À part les vêtements de confection, les secteurs exportateurs dynamiques sont notamment ceux des produits en caoutchouc et en cuir, des pièces détachées électroniques et électriques, des diamants et des pierres précieuses. Cependant, le secteur exportateur est fortement tributaire des importations. La dépréciation brutale de la monnaie à la suite de l'adoption d'un taux de change flottant en 2001 a aussi amélioré la compétitivité des exportations, à court terme du moins, mais a alourdi le coût des importations. En 2002, les importations de tissus ont été exonérées de la taxe sur les biens et services. Un accord de libre-échange avec l'Inde est entré en vigueur en 2000. Il n'a guère produit de résultats jusqu'à présent.

38. L'investissement étranger direct à Sri Lanka a été attiré principalement dans le secteur du textile et des vêtements de confection mais l'élimination de l'Arrangement multifibres, les problèmes de sécurité et l'incertitude politique nuisent à des entrées soutenues d'investissement étranger direct, malgré le climat libéral. Les autres grands secteurs d'investissement étranger direct comprennent l'énergie, les télécommunications et les ports, à la suite de la privatisation. Les investisseurs étrangers bénéficient des mêmes incitations que les investisseurs locaux et les entreprises qui ont reçu des investissements étrangers sont à l'origine de 80% des exportations de produits manufacturés. En 2002, le régime de l'investissement étranger direct a été encore assoupli par l'ouverture de secteurs comme la banque, les finances, les assurances et les services de courtage en valeurs, la construction d'immeubles d'habitation et de routes, l'approvisionnement en eau, les transports de masse, les télécommunications, la production et la distribution d'électricité et les services professionnels.

III. PROBLÈMES DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS EN ASIE DU SUD ET EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

A. Le système commercial multilatéral

39. La sous-région de l'Asie du Sud, y compris la République islamique d'Iran, se compose essentiellement de deux groupes de pays : ceux qui sont membres de l'OMC (Bangladesh, Inde, Maldives, Pakistan et Sri Lanka) et ceux qui ne sont pas membres de cette organisation et n'ont aucun statut auprès d'elle (Afghanistan et République islamique d'Iran) ou qui ont entrepris la procédure d'accession (Bhoutan et Népal). Dans le cas des non-membres, il est clair que l'accession est et doit être une priorité de leur politique commerciale, bien que les obstacles à l'accession effective soient nombreux et soient parfois liés à la politique internationale, tandis que le statut de pays parmi les moins avancés et l'exiguïté des marchés de certains pays n'incitent pas leurs principaux partenaires commerciaux, qui sont surtout des pays développés, à trouver un intérêt à l'accélération de la procédure d'accession. Les pays en cours d'accession ont intérêt à pousser résolument dans cette direction, d'autant plus qu'ils n'ont guère à perdre à accorder des concessions alors que la libéralisation unilatérale du commerce extérieur aiderait à ouvrir la voie de l'accession accélérée à la qualité de membre. Cependant, ces pays se plaignent souvent d'être soumis à des demandes et des conditions plus exigeantes que celles qui s'appliquent aux membres actuels dans différents domaines. Leurs capacités restreintes de se conformer aux conditions et aux règles de l'OMC faute d'une main-d'œuvre dûment qualifiée et de ressources financières suffisantes, sont les principaux obstacles à l'accession effective à l'OMC. Ces pays ont donc un immense besoin d'une plus grande assistance technique et financière. Il serait envisageable, dans ces conditions, de simplifier les procédures d'adhésion et les membres du groupe de travail devraient tenir compte des capacités de chaque pays candidat pour formuler leurs demandes.

40. Dans le cas des pays qui sont membres de l'OMC ou qui sont en cours d'accession, des problèmes importants se posent à propos de l'interprétation des accords de l'OMC en vigueur, adoptés lors des négociations d'Uruguay, et des obligations qui relèvent du Programme de Doha pour le développement. En effet, compte tenu du niveau de protectionnisme traditionnellement élevé dans différents pays d'Asie du Sud, ces pays n'ont accepté qu'à contrecœur d'ouvrir de nouvelles négociations en l'absence de mesures claires de la part des pays développés pour répondre correctement aux préoccupations des pays en développement.

41. Les préoccupations des différents pays d'Asie du Sud, communes pour l'essentiel à de nombreux pays en développement du monde entier, comprennent : a) le manque à exécuter pleinement les engagements pris par les pays développés dans le cadre de l'OMC, en particulier ceux qui concernent le traitement spécial et différentiel et l'ouverture de leurs marchés aux produits importants du point de vue des pays en développement; b) le protectionnisme musclé des pays

développés dans le domaine de l'agriculture (bien que, pour certains, la libéralisation doive entraîner une érosion de leurs privilèges actuels) et pour d'autres produits essentiels, notamment l'existence de pics tarifaires et l'escalade des tarifs; c) le manque actuel de dispositions pour aider les pays en développement à exécuter leurs engagements dans le cadre de l'OMC, malgré les promesses faites par les pays développés; d) l'exclusion de la participation effective des pays en développement à la prise des décisions à l'OMC; e) l'inclusion des «questions de Singapour» et du commerce et de l'environnement dans le programme des futures négociations commerciales mondiales. Sur cette base, les pays en développement ont réclamé la renégociation de nombreuses dispositions issues des négociations d'Uruguay, tout en demandant la libéralisation du commerce des produits agricoles et des autres produits importants pour eux. Ayant obtenu des pays développés l'engagement que ces questions seraient effectivement incluses dans les négociations, sans préjuger de l'issue de ces négociations, les pays en développement et, particulièrement, les pays d'Asie du Sud, ont finalement consenti à de nouvelles négociations multilatérales sans s'engager fermement à discuter des questions nouvelles et sur la base de l'assurance que le Programme de Doha pour le développement serait bien orienté dans le sens du développement.

42. Alors que la plupart des pays d'Asie du Sud ont un vaste secteur agricole qui procure plus de la moitié des emplois et du PIB, les produits agricoles, particulièrement les produits alimentaires, ne tiennent pas nécessairement une place dominante dans leurs exportations. Au lieu de pousser à une libéralisation, certains pays d'Asie du Sud soutiennent au contraire qu'un certain degré de protectionnisme se justifie de la part des pays qui ont une population nombreuse afin d'assurer la sécurité alimentaire (autonomie dans la production alimentaire) et d'éviter la pauvreté rurale, sans oublier les autres préoccupations qui ne sont pas liées au commerce[6]. De manière générale, les pays en développement demandent aussi la création d'une «boîte du développement» pour tenir expressément compte de leurs préoccupations spécifiques.

43. S'il est certain que les pays en développement ont de solides motifs de demander que leurs préoccupations soient prises en considération plus sérieusement, on peut soutenir aussi que le protectionnisme est, par nature, un moyen inefficace et coûteux d'assurer la sécurité alimentaire, alors qu'au contraire, la libéralisation des marchés agricoles, tout en diversifiant les économies nationales, ne pourrait qu'apporter à tous, consommateurs et producteurs, des avantages considérables dans le long terme, eu égard spécialement aux problèmes des pays importateurs nets de produits alimentaires. Encore faudrait-il, cependant, que cette libéralisation s'opère sur une base multilatérale, correcte et équitable et qu'elle comporte notamment une ouverture beaucoup plus large des marchés des pays développés dans des secteurs comme l'agriculture.

[6] En particulier, l'Inde est le pays d'Asie du Sud le plus présent et le plus actif dans les négociations en cours sur l'agriculture. Voir, par exemple, sa proposition qui figure dans le document de l'OMC G/AG/NG/W/102.

44. Étant donnés les conflits d'intérêts qui existent non seulement entre les pays développés et les pays en développement mais aussi entre les pays en développement eux-mêmes (sans parler de ceux qui divisent les pays développés), les résultats du Programme de Doha pour le développement seront passablement incertains et nul ne doit en préjuger. Par ailleurs, l'ensemble des membres de l'OMC se montre clairement désireux de faire avancer la libéralisation du commerce. Cependant, alors que les négociations d'Uruguay se sont concentrées sur la liberté des échanges commerciaux, les pays en développement souhaitent que le Programme de Doha pour le développement portent davantage sur l'équité des échanges commerciaux. De ce point de vue, les mesures adoptées récemment aux États-Unis pour augmenter les subventions aux agriculteurs (sans mentionner les autres mesures protectionnistes) et la forte opposition suscitée en Europe par les tentatives actuelles de réformer la Politique agricole commune de l'Union européenne ne sont pas de bon augure. Aussi faut-il que les pays en développement agissent avec prudence avant de s'engager en acceptant des obligations qui ne leur conviennent pas parfaitement. Il faut aussi qu'ils exigent l'entière exécution des accords issus des négociations d'Uruguay et l'explication claire de leur contenu, ainsi que des engagements précis de la part des pays développés au sujet de la libéralisation de leurs propres marchés et des dispositions sur le traitement spécial et différentiel.

45. L'élimination de l'Arrangement multifibres en 2004 préoccupe aussi gravement tous les pays d'Asie du Sud qui dépendent exagérément des exportations de textiles et de vêtements de confection. L'accession récente de la Chine à l'OMC entraînera des pressions concurrentielles énormes dans le secteur des textiles et des vêtements de confection en Asie du Sud. Certains signes annoncent déjà un fléchissement des exportations de ces produits par les pays d'Asie du Sud. Une évolution dans ce sens aurait des conséquences graves pour la création de revenu et ferait augmenter la pauvreté, spécialement parmi les femmes. Il est donc urgent que ces pays diversifient leur économie et leurs secteurs exportateurs en concentrant l'action sur la reconnaissance des marques, la production de valeur ajoutée et l'amélioration de la qualité dans le secteur des textiles et des vêtements de confection. Le secteur privé devrait prendre l'initiative à ce sujet et comprendre qu'il s'agit d'une priorité urgente.

46. L'inclusion des investissements dans le Programme de Doha pour le développement n'a jamais fait l'unanimité à cause de la conviction que les sociétés transnationales obtiendraient des privilèges aux dépens des pays hôtes et parce qu'il n'était pas certain pour tous que les questions des investissements entrent dans le mandat de l'OMC. Cependant, étant donné les rapports inextricables entre les échanges commerciaux et les investissements, et dans la mesure où l'investissement étranger direct est à l'origine de la majeure partie du commerce international, il est possible de justifier l'inclusion des questions des investissements dans les négociations commerciales multilatérales. Du reste, les accords en vigueur comme les MIC, les APDIC et l'Accord général sur le commerce des services contiennent déjà clairement des dispositions au sujet des investissements. Les tentatives

précédentes d'établir un accord multilatéral sur les investissements ont échoué mais les négociations en cours à l'OMC sur ce sujet devraient parvenir à préciser les liens entre le commerce et les investissements et énoncer clairement les droits et les obligations des sociétés transnationales, de leurs pays d'origine et des pays hôtes, à l'avantage de toutes les parties concernées.

B. Problèmes à l'échelon sous-régional

47. L'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) est le principal organe de coopération sous-régional entre les pays d'Asie du Sud. Elle a, certes, réussi à développer des moyens de bonne entente fort nécessaires dans la région mais n'a guère avancé dans le domaine économique du point de vue de la libéralisation régionale du commerce et des investissements, à part l'existence du traitement préférentiel d'un petit nombre de produits.

48. L'Arrangement commercial préférentiel de la SAARC (SAPTA) offre des possibilités considérables de coopération économique. Cependant, les concessions tarifaires ont très peu progressé dans ce cadre. De ce fait, le délai fixé pour l'établissement d'une zone de libre-échange a été repoussé de 2001-2005 à 2008 pour l'Inde, le Pakistan et Sri Lanka et à 2010 pour les autres membres les moins avancés. L'objectif ultime est de créer une union douanière avec des tarifs extérieurs communs d'ici à 2015 et une union économique qui comporterait la coordination des politiques monétaires et fiscales d'ici à 2020.

49. Au onzième Sommet de la SAARC, tenu à Katmandou du 4 au 6 janvier 2002, les gouvernements sont convenus d'accélérer la coopération dans les domaines essentiels du commerce, des finances et des investissements pour atteindre par étapes l'objectif d'une économie sud-asiatique intégrée. Ils ont aussi reconnu qu'il était important d'établir une zone de libre-échange. Toutefois, les progrès dans l'application du SAPTA pâtissent des tensions politiques incessantes entre ses deux principaux membres, l'Inde et le Pakistan, et des désordres civils et de l'instabilité politique dans la plupart des pays membres, tandis que les petits pays les moins avancés se méfient traditionnellement de la domination indienne dans tout mécanisme de coopération sous-régionale. Comme ces problèmes ne sont pas près de disparaître, les pays d'Asie du Sud pourraient étudier, chacun de son côté, les autres possibilités de faire évoluer leur commerce extérieur, non seulement dans le cadre de l'OMC mais aussi à l'échelon régional en renforçant les liens avec l'Asie du Sud-Est et l'Asie de l'Est, notamment la Chine, tout en cherchant à faire progresser l'application de l'arrangement SAPTA.

50. En dehors de la SAARC, l'Organisation de coopération économique (OCE) est le principal organe de coopération sous-régionale de l'Afghanistan, du Pakistan et de la République islamique d'Iran avec leurs voisins d'Asie centrale. L'OCE a adopté un protocole qui prévoit l'établissement de préférences tarifaires entre ses membres. Jusqu'à présent, seul une liste très restreinte de produits est concernée. De plus, le Bangladesh, l'Inde et Sri Lanka sont parties à l'Accord de Bangkok et à la Coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande dont le champ dépasse la sous-région de l'Asie du Sud.

51. À cause de la lenteur de la libéralisation du commerce dans le cadre des arrangements commerciaux préférentiels en vigueur et du système commercial multilatéral, plusieurs pays d'Asie du Sud ont conclu entre eux des accords commerciaux bilatéraux qui lient particulièrement les petits pays à l'Inde. De tels accords existent ainsi entre le Bangladesh et l'Inde, le Népal et l'Inde et Sri Lanka et l'Inde. Récemment, en octobre 2002, le Pakistan et Sri Lanka ont signé un accord commercial. Cependant, ces instruments ne couvrent généralement pas correctement les principaux articles qui font l'objet du commerce bilatéral.

52. La recherche d'arrangements commerciaux régionaux et préférentiels à l'échelon sous-régional et régional et la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux sont sans doute souhaitables mais encore faut-il qu'elles provoquent une création nette de flux commerciaux sans contredire les mesures adoptées à l'échelon multilatéral dans le cadre de l'OMC. Ces dispositifs doivent être envisagés comme des marches vers l'établissement d'un système de commerce multilatéral effectivement libre et équitable et non pas comme des obstacles sur cette voie. Un autre document, consacré à la coopération intrarégionale et inter-sous-régionale dans le domaine du commerce et des investissements, examinera certaines des questions pertinentes plus en détail.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A. Commerce

53. À quelques exceptions près, les pays d'Asie du Sud conservent des régimes du commerce extérieur fortement protectionnistes qui, d'une part, freinent l'accession des pays candidats à l'OMC et, d'autre part, empêchent les membres de profiter pleinement des avantages de bien-être produits par la libéralisation du commerce. L'accession à la qualité de membre de l'OMC et une participation active au Programme de Doha pour le développement sont des priorités évidentes pour la politique commerciale de tous les pays concernés, tandis que la libéralisation soutenue et la poursuite des arrangements commerciaux régionaux dans le cadre du SAPTA et de l'OCE, de même que la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux avec les pays situés hors de la sous-région, pourraient être des options viables.

54. Le Programme de Doha pour le développement ouvre des possibilités de préciser de nombreuses dispositions des accords de l'OMC en vigueur, notamment au sujet du traitement spécial et différentiel, de rechercher activement une plus grande libéralisation des régimes appliqués par les pays développés au commerce des produits agricoles et des autres produits pour lesquels les pays d'Asie du Sud possèdent un avantage comparatif et de traiter, en particulier, des questions des pics tarifaires et de l'escalade des tarifs qui sont des obstacles majeurs aux exportations de ces pays en développement comme des autres pays en développement. Les pays d'Asie du Sud renforceraient nettement leurs capacités de négociation s'ils définissaient et présentaient des positions communes dans les négociations futures et s'ils renforçaient à cette fin leur coopération mutuelle dans le domaine du commerce et des investissements.

55. Les pays d'Asie du Sud devraient réfléchir activement sur les «questions de Singapour» afin de se préparer sérieusement aux négociations à ce propos et de chercher à obtenir des régimes clairs, transparents et équitables dans ces domaines. Une fois que ces régimes ont fait l'objet d'un accord, ils sont soumis, en effet, aux procédures de règlement des différends et aux mécanismes de contrainte de l'OMC, pour le plus grand avantage de tous les pays membres.

56. La libéralisation du commerce, qu'elle soit multilatérale, bilatérale ou unilatérale, peut engendrer des difficultés de court terme dans certains secteurs mais les pays, y compris les moins avancés d'entre eux, ne peuvent qu'en tirer avantage dans le long terme sous réserve qu'ils prennent des mesures positives pour renforcer leurs avantages compétitifs nationaux à l'égard des produits existants en favorisant la reconnaissance des marques, en améliorant la qualité et en créant de la valeur ajoutée, tout en se diversifiant vers d'autres produits et services. La protection à court terme n’est pas une voie qui mène au développement de long terme.

57. Les pays les moins avancés, en particulier, ont tout à gagner d'une libéralisation économique et commerciale accélérée. Souvent, en effet, leurs marchés sont trop exigus pour permettre un développement économique rapide et mieux vaut donc, pour eux, suivre une stratégie active de développement dynamisé par les exportations. Ils ont notamment beaucoup à attendre d’un renforcement de la coopération sous-régionale et régionale qui, toutefois, nécessite la volonté politique et la coopération de tous les pays concernés et qui devrait s'opérer de manière équilibrée et équitable, en tenant compte des difficultés et des contraintes de chaque pays.

58. Quant aux arrangements commerciaux régionaux et aux accords commerciaux bilatéraux, il est fréquent d'entendre dire, en Asie du Sud, que les pays membres de la SAARC ont des économies similaires, que peu de complémentarités sont donc envisageables et qu'il n'y a guère matière à établir des zones de libre-échange ou une union douanière. Cependant, force est de constater que l'absence de telles complémentarités n'a pas empêché les pays européens de créer une union douanière. À la place, les membres de l'Union européenne ont créé des complémentarités sur la base du développement des marques, de l'amélioration de la qualité, de la spécialisation et de la fragmentation du marché, tous éléments qui figurent aussi en bonne place dans le développement des avantages compétitifs nationaux, comme on l'a déjà indiqué plus haut. Une stratégie analogue pourrait certainement être établie aussi pour l'Asie du Sud.

59. Outre la libéralisation commerciale proprement dite, les arrangements commerciaux régionaux devraient tendre à faciliter le commerce entre leurs membres par l'adoption de mesures qui pourraient, de préférence, s'appliquer aussi à l'échelle mondiale et comprendre notamment: a) la simplification des procédures du commerce international; b) la modernisation des douanes; c) l'amélioration de la conformité aux normes de qualité et de sécurité et aux normes de certification harmonisées; d) l'amélioration de la logistique du commerce; e) l'application de l'échange des données

électroniques; f) l'usage des télécommunications[7]. Dans le contexte particulier de l'Asie du Sud, l'amélioration du transit figurerait aussi parmi les tout premiers domaines prioritaires.

B. Investissements

60. La libéralisation des échanges commerciaux et la libéralisation des investissements devraient aller de pair. Les pays doivent comprendre que ce n'est pas l'investissement étranger direct qui développe les économies mais que c'est au contraire le développement qui attire l'investissement étranger direct. Néanmoins, lorsqu'il existe un régime juridique national clair, libéral, transparent et respecté, assorti d'un minimum d'infrastructure dans un climat de stabilité économique et politique, l'investissement étranger direct peut contribuer considérablement au développement économique national, surtout si des liens véritables entre l'investissement étranger direct et l'économie nationale sont créés et encouragés.

61. Il est certain que les zones de transformation pour l'exportation ont contribué positivement à l'investissement étranger direct et aux exportations. Il faudrait, cependant, que les pays étendent maintenant à l'ensemble de leur territoire les privilèges accordés aux investisseurs dans ces zones pour éviter l'apparition d'une économie à deux vitesses et la marginalisation des régions dépourvues de telles zones. De solides liaisons en amont et en aval devraient être établies entre les entreprises dans les zones de transformation pour l'exportation, spécialement les sociétés transnationales, et le secteur privé national, y compris les petites et moyennes entreprises, à l'intérieur et en dehors des zones.

62. Les stratégies de promotion des investissements devraient se fonder sur l'identification d'avantages compétitifs nationaux évidents et sur le relativement bas coût de l'activité commerciale, tandis que tout serait fait pour simplifier les procédures administratives et réduire la corruption et pour guider les investisseurs tout au long du processus d'investissement qui ne comprend non seulement le stade de la demande mais aussi celui de l'exécution de l'investissement après l'obtention des autorisations nécessaires. Dans ce processus, il faut tenir dûment compte du rôle des autorités et des services administratifs locaux dans la promotion des investissements et dans l'exécution des décisions.

63. La libéralisation provoque une diminution des recettes publiques mais le manque à percevoir peut être compensé par l'instauration d'un régime fiscal et d'un mécanisme de recouvrement de l'impôt rationalisés et simplifiés. Il est aujourd'hui largement admis que les incitations offertes aux investisseurs étrangers appauvrissent le budget de l'État sans qu'il soit prouvé qu'elles influent fondamentalement sur les décisions d'investissement étranger et tous les pays concernés devraient donc revoir soigneusement leur position à ce sujet.

---

[7] CESAP, *Training Manual on Increasing Capacities in Trade and Investment Promotion*, publication des Nations Unies, n° de vente E.02.II.F.41). Voir aussi BAsD, *Asian Development Outlook 2002, Special Chapter, Preferential Trade Agreements in Asia and the Pacific* (New York, Oxford University Press, 2002).

64. Le Groupe directeur est invité à débattre des problèmes exposés dans le présent document et à indiquer des orientations au secrétariat pour ses activités d'assistance technique dans le domaine du commerce et des investissements.

- - - - -